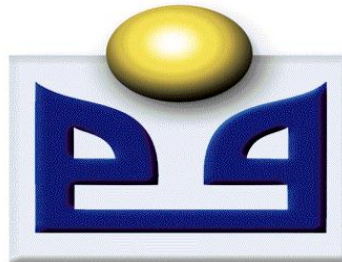




Abdelhedi DJEMEL & Associés
34, Av H. Bourguiba – Bur N° 05 - 6000 - Gabès
Cléopâtre Center –Bur A 3-7 - Centre Urbain Nord
1082 – Tunis
Téléphone : + 216 75 27 23 33 / 71 947 297
Télécopie : + 216 75 27 45 27 / 71 822 328
E-mail : ada@topnet.tn



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac, BP n° 317
Publiposte Rue Lac Echkel
Les Berges du Lac, 1053
Tunis, Tunisie
Téléphone: + 216 71 194 344
Télécopie: + 216 71 194 320
E-mail: tn-fmfbz@kpmg.com



El Wifack Leasing
Av. Habib Bourguiba
BP.: 356 - Médenine 4100

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES**

Exercice clos le 31 Décembre 2013



Abdelhedi DJEMEL & Associés
34, Av H. Bourguiba – Bur N° 05 - 6000 - Gabès
Cléopâtre Center –Bur A 3-7 - Centre Urbain Nord
1082 – Tunis
Téléphone : + 216 75 27 23 33 / 71 947 297
Télécopie : + 216 75 27 45 27 / 71 822 328
E-mail : ada@topnet.tn



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac, BP n° 317
Publiposte Rue Lac Echkel
Les Berges du Lac, 1053
Tunis, Tunisie
Téléphone: + 216 71 194 344
Télécopie: + 216 71 194 320
E-mail: tn-fmfbz@kpmg.com

Tunis, le 30 Avril 2014

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE EL WIFACK Leasing**

Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

Objet : Rapports des commissaires aux comptes – Exercice 2013

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre du mandat de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous faire parvenir notre rapport général sur l'examen des états financiers de la Société **EL WIFACK LEASING** arrêtés au 31 Décembre 2013 ainsi que notre rapport spécial sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et de l'article 29 de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédit.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

Les commissaires aux comptes

ADA Expert

Abdelhedi DJEMEL

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

SOMMAIRE

	PAGE
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	4
ETATS FINANCIERS	8
NOTES AUX ETATS FINANCIERS	13
RAPPORT SPECIAL SUR LES OPERATIONS VISEES PAR ARTICLES 200 ET 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES ET PAR L'ARTICLE 29 DE LA LOI 2001-65 RELATIVE AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT	42

**RAPPORT GENERAL DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES**



Abdelhedi DJEMEL & Associés
34, Av H. Bourguiba – Bur N° 05 - 6000 - Gabès
Cléopâtre Center –Bur A 3-7 - Centre Urbain Nord
1082 – Tunis
Téléphone : + 216 75 27 23 33 / 71 947 297
Télécopie : + 216 75 27 45 27 / 71 822 328
E-mail : ada@topnet.tn



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac, BP n° 317
Publiposte Rue Lac Echkel
Les Berges du Lac, 1053
Tunis, Tunisie
Téléphone: + 216 71 194 344
Télécopie: + 216 71 194 320
E-mail: tn-fmfbz@kpmg.com

Tunis le 30 Avril 2014

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE EL WIFACK LEASING**

Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

Objet : Rapport général des commissaires aux comptes – Exercice 2013

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société **EL WIFACK LEASING** arrêtés au **31 décembre 2013**, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, de la Société **EL WIFACK Leasing**, arrêtés au **31 Décembre 2013** comprenant le bilan ainsi que l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du **1^{er} Janvier** au **31 Décembre 2013** et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de **223 124 564 D**, un résultat net bénéficiaire de **4 070 016 D** et un flux d'exploitation négatif de **18 053 038 D**, ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementation en vigueur et aux clauses statutaires de la Société **EL WIFACK Leasing**. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Notre audit a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations contenus dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers tel qu'il est en vigueur dans la société afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne. Un audit comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations significatives faites par la société, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci après.

Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont sincères et réguliers et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société **EL WIFACK Leasing**, arrêtée au **31 Décembre 2013** ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en **TUNISIE**.

2. Vérifications et informations spécifiques

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier et telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Les commissaires aux comptes

ADA Expert
Abdelhedi DJEMEL

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

ETATS FINANCIERS

BILAN
(Exprimé en D.T.)

<i>Actifs</i>	Notes	31/12/2013	31/12/2012	<i>Capitaux propres & Passifs</i>	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Liquidités et équivalents de liquidités	3	3 897 030	2 460 508	Passifs			
Créances sur la clientèle				Emprunts et ressources spéciales			
Créances de leasing : Encours Financiers		202 198 988	181 278 337	Concours bancaires		612 212	
Moins: Provisions		(3 377 788)	(2 830 495)	Emprunts et dettes rattachés	11	158 036 270	147 751 108
	4	198 821 200	178 447 842	Total Emprunts et ressources spéciales		158 648 482	147 751 108
Créances de leasing: Echues & Impayées		12 363 148	11 493 886				
Moins: Provisions		(4 772 547)	(4 453 089)	Autres passifs			
	5	7 590 601	7 040 797	Dettes envers la clientèle	12	3 358 061	2 578 047
Intérêts constatés d'avance		(1 054 985)	(892 982)	Fournisseurs et comptes rattachés	13	16 340 854	21 053 258
Total des créances sur la clientèle		205 356 816	184 595 657	Provisions pour passifs			
				Autres	14	2 268 920	1 738 853
Portefeuille titres de placement	6	91 418	121 765	Total des autres passifs		21 967 835	25 370 158
Portefeuille d'investissement							
Portefeuille d'investissement brut		5 362 972	3 461 155	Capitaux propres			
Moins: Provisions		(100 000)	(100 000)	Capital social		20 000 000	15 000 000
Total portefeuille d'investissement	7	5 262 972	3 361 155	Prime d'émission		9 500 000	1 500 000
Valeurs Immobilisés				Réserves		8 090 858	5 893 008
Immobilisations incorporelles		143 453	133 498	Fonds pour risques Bancaires généraux		220 000	220 000
Moins: Amortissements		(130 437)	(121 354)	Autres capitaux propres		618 219	509 901
	8	13 016	12 144	Résultats reportés		9 154	27 323
Immobilisations corporelles		4 638 983	4 453 020	Total des capitaux propres avant Résultat		38 438 231	23 150 232
Moins: Amortissements		(1 257 648)	(1 047 813)	Résultat de l'exercice		4 070 016	3 929 681
	9	3 381 335	3 405 207	Total des capitaux propres avant affectation	15	42 508 247	27 079 913
Total des valeurs immobilisées		3 394 351	3 417 351				
Autres actifs		5 310 365	6 433 131				
Moins: Provisions		(188 388)	(188 388)				
	10	5 121 977	6 244 743				
Total des actifs		223 124 564	200 201 179	Total des capitaux propres et des passifs		223 124 564	200 201 179

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en D.T)

	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Revenus de Leasing			
Revenus bruts de leasing		17 685 643	16 081 035
Intérêts de retard & intercalaires		573 294	483 301
Variation des produits réservés		3 335	(43 251)
Autres revenus de leasing		913 881	502 758
Total des revenus de Leasing	16	19 176 153	17 023 843
Charges financières nettes	17	(9 087 441)	(7 018 209)
Produits des placements	18	77 247	23 167
Produit net		10 165 959	10 028 801
Charges d'exploitation			
Charges du personnel	19	(2 496 025)	(2 137 400)
Autres charges d'exploitation	20	(1 239 004)	(1 100 840)
Dotations aux amortissements & résorptions	21	(229 223)	(228 090)
Dotations aux provisions	22	(2 690 690)	(3 314 533)
Reprise sur provisions	22	1 591 969	1 410 404
Résultat d'exploitation		5 102 986	4 658 342
Autres gains ordinaires	23	362 700	329 833
Autres pertes ordinaires		-	(19 435)
Résultat des activités ordinaires avant impôts		5 465 686	4 968 740
Impôts sur les bénéfices	24	(1 395 670)	(1 039 059)
Résultat des activités ordinaires après impôts		4 070 016	3 929 681
Eléments extraordinaires			
Résultat net de l'exercice		4 070 016	3 929 681
Effet des modifications comptables (net d'impôts)			
Résultats après modifications comptables		4 070 016	3 929 681

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE*(Exprimé en D.T)*

	Notes	31/12/2013	31/12/2012
<i>Flux de trésorerie liés a l'exploitation</i>			
Encaissements reçus des clients		126 399 874	114 651 138
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(3 007 315)	(5 068 627)
Intérêts payés		(8 178 300)	(7 139 440)
Impôts et taxes payés		(3 411 459)	(3 680 613)
Décaissements provenant de l'acquisition des biens en leasing		(133 321 716)	(129 435 173)
Encaissements provenant de la cession des biens en leasing		3 716 284	3 651 368
Restitution TVA		-	-
Autres flux de trésorerie		(250 406)	(170 416)
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	25	(18 053 038)	(27 191 763)
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(130 735)	(102 456)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(2 069 810)	(1 110 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		175 967	63 131
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	26	(2 024 578)	(1 149 325)
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Encaissements suite à l'émission d'actions		13 000 000	0
Dividendes et autres distributions		(1 650 000)	(1 500 000)
Encaissements provenant des emprunts		66 125 000	70 198 292
Remboursements d'emprunts		(56 603 420)	(40 018 271)
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	27	20 871 580	28 680 021
<i>Variation de trésorerie</i>		793 964	338 933
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		2 582 272	2 243 339
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>		3 376 236	2 582 272

LES ENGAGEMENTS HORS BILAN
(Exprimé en D.T)

	31/12/2013	31/12/2012
ENGAGEMENTS DONNES		
Garanties réelles		-
Engagements de financement donnés	12 888 772	10 969 658
Total	12 888 772	10 969 658
ENGAGEMENTS RECUS		
Garanties reçues des clients	17 673 294	15 400 585
Intérêts à échoir sur contrats actifs	30 484 160	26 641 161
Total	32 157 454	42 041 746

**NOTES AUX ETATS
FINANCIERS**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société **EL WIFACK LEASING** a été créée le 28 juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Le capital initial s'élève à **Cinq millions (5.000.000) de Dinars** divisé en **Cinq cent mille (500.000)** actions de Dix dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 octobre 2003 a décidé de porter le capital à : 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1^{er} janvier 2005.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2005 a décidé de réduire la valeur nominale de 10 DT à 5 DT, et de porter le capital à : **10.000.000 Dinars** par la création de 500.000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1^{er} janvier 2006.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 07 octobre 2008, a décidé de porter le capital à 15.000.000 DT par la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 1,500 DT par actions portant jouissance le 1^{er} janvier 2009, cette augmentation a été réalisée au cours de premier semestre 2009.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juin 2012, a décidé de porter le capital à 20.000.000 DT par la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 8,000 DT par actions portant jouissance le 1^{er} janvier 2013, cette augmentation a été réalisée au cours de premier semestre 2013.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 Décembre 2013 à la somme de **20.000.000 DT** divisé en **4.000.000 actions** de **5 DT** chacune.

Sur le plan fiscal, et conformément aux dispositions de la loi n°99-92 du 17 août 1999 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment l'article 42 de la loi n°2004-90 du 31 décembre 2004, la société **EL WIFACK LEASING** bénéficie de l'imposition de ses bénéfices au taux réduit de **20%** sur une durée de **5 ans** à partir de l'année 2006 (2006-2010).

La société **EL WIFACK LEASING** est soumise depuis 2011 à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2: PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Le Conseil d'Administration de la société tenu le 13 mars 2009 a opté pour la présentation des actifs et passifs des états financiers selon l'ordre décroissant de liquidité, et ce en remplacement de la notion de courants et non courants.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2: Immobilisations utilisées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels.

2-3 : Encours sur crédits leasing accordés

La société adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de leasing, et ce à partir de 1^{er} janvier 2008.

La société est dotée d'un système de gestion intégré pour la gestion de son portefeuille et la génération des écritures comptables. Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan au niveau des « **Encours sur crédits leasing** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements, matériel roulant...).

Il est à signaler que, pendant toute la durée du bail, le bien donné en location demeure la propriété de la société **EL WIFACK LEASING**, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

2-4 : Portefeuille investissement

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés comptablement à leur valeur d'acquisition.

2-5 : Charges reportées

Les charges reportées sont composées des frais préliminaires, des charges à répartir et des frais d'émission et de remboursement d'emprunts (emprunts bancaires et obligations).

Ces charges sont résorbées sur les durées suivantes :

CHARGE REPORTEE	DUREE DE RESORPTION RETENUE
- Frais préliminaires et charges à répartir	3 ans
- Frais d'émission d'emprunts bancaires	durée de l'emprunt
- Frais d'émission et de remboursement des obligations	durée de l'obligation

2-6 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et dettes rattachés** ».

2-7 : Evaluation des provisions

La société constitue annuellement une provision des actifs classés conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet du circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire suscitée sont déterminées de la manière suivante :

Montant de l'engagement + Loyers impayés – Agios réservés – Intérêts de retard réservés – Valeur intrinsèque.

Avec valeur intrinsèque = Valeur d'acquisition – amortissements cumulés

2-7-1 : Les classes:

	<i>Retard de paiement</i>	<i>Minimum de provision à appliquer par classe</i>
. A : Actifs courants	-	-
.B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	<i>Moins de 90 jours</i>	-
.B2 : Actifs incertains	<i>Entre 90 et 180 jours</i>	20%
.B3 : Actifs préoccupants	<i>Entre 180 et 360 jours</i>	50%
.B4 : Actifs compromis	<i>Plus que 360 jours</i>	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent:

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-7-2 : La valeur du bien en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants:

- **Matériel standard**: Valeur d'origine diminuée d'une décote de **20%** par année de location
- **Matériel spécifique**: Valeur d'origine diminuée d'une décote de **40%** par année de location
- **Matériel informatique** : Valeur d'origine diminuée d'une décote de **60%** par année de location
- **Immeubles (terrain, construction,...)**: Valeur d'origine diminuée d'une décote de **5%** par année de location.

La valeur intrinsèque retenue pour le calcul de la provision est celle déterminée après application des décotes ci-dessus indiquées et d'une décote supplémentaire variable résultant du taux de jugement, du taux de récupération et du taux de réalisation.

2-7-3 : Les garanties reçues

Bien que la société **EL WIFACK LEASING** détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties comprennent essentiellement les hypothèques inscrites.

2-8 : Comptabilisation des revenus

La société adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de leasing, et ce à partir de 1^{er} janvier 2008. Elle a opté pour une application rétrospective.

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les intérêts de retard, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que « Produits réservés », venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991.

2-9 : Impôt sur les bénéfices

La société **EL WIFACK LEASING** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

Par ailleurs, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001). La loi de finances pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part, la loi de finances pour la gestion 2006 a relevé ce taux à **100%** applicable jusqu'au **31 décembre 2009**. Ce taux demeure applicable au-delà de cette date conformément à la loi de finance pour la gestion **2010**.

2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat de leasing.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est *crédeur* ou d'un report pour la période suivante s'il est *débiteur*.

2-11 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

Aucun risque de change n'est ainsi couru par la société à la date du 31 décembre 2013.

2-12 : Faits saillants de la période :

L'année 2013 est caractérisé par :

- Réalisation de l'augmentation du capital pour 5 millions de Dinars pour le porter de 15 à 20 millions de Dinars.
- Décision du conseil d'administration relative à la transformation de la Société en banque islamique universelle. Une demande d'agrément a été déjà déposée à la banque centrale.
- L'amélioration de la notation de la société par Fitch rating à BBB- avec perspectives stables.

NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

L'analyse des liquidités et équivalents de liquidités se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2013	2012
Banques	3.774.886	2.259.455
Chèques en caisse	0	0
Effets remis à l'encaissement (a)	120.892	200.136
Caisse	1.252	917
TOTAL	3.897.030	2.460.508

(a) : les effets remis à l'encaissement sont présentés au niveau de la rubrique « Créances de Leasing: Echues et Impayées». Seuls les effets encaissés à la date de l'arrêté des états financiers sont présentés au niveau des « liquidités et équivalents de liquidités ».

NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS :

La valeur brute de l'encours sur crédits leasing, au 31 décembre 2013 a atteint **202.198.988 DT** contre **181.278.337 DT** au 31 décembre 2012, enregistrant une augmentation de **20.920.651 DT**.

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	(en DT)	
	31 décembre	
	2013	2012
Créances de leasing	201.793.520	180.796.481
Créances de leasing (encours des contrats non mis en force)	405.468	481.856
S/Total	202.198.988	181.278.337
Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(3.377.788)	(2.830.495)
Solde au 31 décembre	198.821.200	178.447.842

La répartition de l'encours par secteur est comme suit :

Secteur	Encours Mobilier	Encours Immobilier	Total
AGRICULTURE	33 513 290	257 623	33 770 913
BTP	30 750 703	481 929	31 232 632
INDUSTRIE	28 155 915	1 195 794	29 351 709
TOURISME	15 346 044	898 446	16 244 490
SERVICE & COMMERCE	84 465 800	6 727 976	91 193 776
Total	192 231 752	9 561 768	201 793 520

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

La valeur brute de cette rubrique a atteint **12.363.148 DT** en date du 31 décembre 2013, contre **11.493.886 DT** au 31 décembre 2012, enregistrant ainsi une variation de **869.262 DT**.

L'analyse des comptes clients se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2013	2012
Impayés et autres facturations	12.306.073	11.328.456
Effets remis à l'encaissement	57.075	165.430
Montant brut	12.363.148	11.493.886
<u>A déduire :</u>		
- Produits réservés sur créances rééchelonnées	(82.214)	(64.605)
- Produits réservés sur créances classées	(488.410)	(509.354)
- provision sur créances classées	(3.230.858)	(2.908.065)
- provision collectives	(971.065)	(971.065)
Montant des provisions et agios réservés	(4.772.547)	(4.453.089)
Montant net des clients et comptes rattachés	7.590.601	7.040.797

ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financiers	144.460.564	51.395.042	56.042	86.788	5.795.084	201.793.520
Impayés	643.595	6.483.995	53.751	423.382	3.268.771	10.873.494
Avances et acomptes reçus (a)	(3.291.072)	-	-	-	(66.989)	(3.358.061)
Autres créances	174.643	522.303	8.072	24.194	703.367	1.432.579
TOTAL DES IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTEES	(2.472.834)	7.006.298	61.823	447.576	3.905.149	8.948.012
TOTAL DES ENCOURS, IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTEES (1)	141.987.730	58.401.340	117.865	534.364	9.700.233	210.741.532
Produits réservés			2.184	14.009	554.431	570.624
Provisions sur les impayés			5.768	87.634	3.137.456	3.230.858
Provisions sur les encours			2.428	8.086	3.367.274	3.377.788
Provisions collectives		971.065				971.065
TOTAL DES PROVISIONS ET AGIOS RESERVES (2)		971.065	10.380	109.729	7.059.161	8.150.335
Ratio de couverture des créances classées(1) / (2)			8,8%	20,53%	72,77%	
			69,35%			

NOTE 6 : PORTE FEUILLE TITRES DE PLACEMENT

Les placements s'élèvent au 31 décembre 2013 à **91.418 DT** contre **121.765 DT** au 31 décembre 2012.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit:

		(En DT)	
		31 Décembre	
		2013	2012
Titres de participation	(a)	1.123.100	1.123.100
Fonds d'investissement	(b)	3.990.000	2.110.000
Prêts sur Fonds Social		249.872	228.055
Cautionnement		0	0
Valeur brute		5.362.972	3.461.155
Provision (c)		(100.000)	(100.000)
TOTAL		5.262.972	3.361.155

(a) : Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2013 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur Nominale	TOTAL	Date de souscription	% détenu du capital
MED FOOD S.A	100	1.000	100.000	2003	3,33%
ERRIADA IMMOB	24.600	5	123.000	2008-2009	12,3%
ERRIADA SICAR	180.000	5	900.000	2009-2010	97,83%
ISTITUT DE L'APBEF			100		
TOTAL			1.123.100		

(b) : Le fonds d'investissement s'analyse au 31 décembre 2013 comme suit :

SICAR	MONTANT	Date d'affectation	Nature
SODIS-SICAR S.A	490.000	2003-2004-2005	F.G.
ERRIADA SICAR	3.500.000	2009/2012/2013	F.G.
TOTAL			
	3.990.000		

(c) : Il s'agit d'une provision pour dépréciation de la participation au capital de MEDFOOD SA pour 100.000 DT.

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2013 à **143.453 DT**.

Le détail de ces immobilisations au 31 décembre 2013 se présente ainsi :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
Au 31 décembre 2013
 (Exprimé en dinars)

(En DT)

DESIGNATION	TAUX <i>D'AMORT</i>	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2013
		AU 01/01/2013	ACQUISIT° du 01/01/2013 au 31/12/2013	CESSION du 01/01/2013 au 31/12/2013	AU 31/12/2013	AU 01/01/2013	DOTATIONS du 01/01/2013 au 31/12/2013	REINTEGRATIONS DES AMORTISS. du 01/01/2013 au 31/12/2013	CUMULE AU 31/12/2013	
Logiciels	33%	99.325	-	-	99.325	90.288	4.801	-	95.089	4.236
Licences	33%	34.173	9.955	-	44.128	31.066	4.282	-	35.348	8.780
TOTAUX		133.498	9.955	-	143.453	121.354	9.083	-	130.437	13.016

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles brutes au 31 décembre 2013 se sont élevées à **4.638.983DT** contre **4.453.020DT** au 31 décembre 2012, enregistrant une augmentation nette de **185.963 DT**.

Les acquisitions de l'année 2013 sont les suivantes :

IMMOBILISATION	MONTANT EN DT
Agencements et Aménagements	14.665
Installations techniques A et A	21.717
Matériel de transport	67.000
Equipements de bureau	10.235
Matériel informatique	26.417
Immobilisations en cours	45.929
TOTAL	185.963

Le détail de ces immobilisations au 31 décembre 2013 se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES
Au 31 décembre 2013
 (Exprimé en dinars)

DESIGNATION	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2013
	AU 01/01/2013	ACQUISIT° du 01/01/2013 au 31/12/2013	CESSION du 01/01/2013 au 31/12/2013	AU 31/12/2013	AU 01/01/2013	DOTATIONS du 01/01/2013 au 31/12/2013	REINTEGRAT°. du 01/01/2013 au 31/12/2013	CUMULE AU 31/12/2013	
Terrain	2.291.768	-	-	2.291.768	-	-	-	-	2.291.768
Constructions	859.351	-	-	859.351	316.319	42.968	-	359.287	500.064
Agenc & Aménag. des constructions	116.812	14.665	9.707	141.184	62.464	8.329	-	70.793	70.391
Installations générales A.A.Divers	117.464	21.717	-	139.181	43.465	12.840	-	56.305	82.876
Matériel de transport	685.112	67.000	-	752.112	409.585	104.959	-	514.544	237.568
Matériel informatique	229.440	26.417	-	255.857	128.442	28.118	-	156.560	99.297
Equipements de bureau	142.384	10.235	-	152.619	87.347	12.523	-	99.870	52.749
Autres Immobilisations corporelles	982	-	-	982	191	98	-	289	693
Immobilisations en cours	9.707	45.929	(9.707)	45.929	-	-	-	-	45.929
TOTAUX	4.453.020	185.963	-	4.638.983	1.047.813	209.835	-	1.257.648	3.381.335

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2013	2012
Charges à répartir	351.743	316.740
Avances aux fournisseurs	52.864	94.258
Prêt fonds social à – un an	47.454	45.039
Etat, retenue à la source	1.434	-
Crédit de TVA à reporter	4.241.504	5.365.942
Personnel avances	22.129	13.189
Compte d'attente	25.331	9.384
Débiteurs divers	7.062	6.599
Dépôt et cautionnement versées	326.478	326.478
Charges constatées d'avance	146.207	167.343
Autres	-	-
TCL à régulariser	88.159	88.159
TOTAL VALEUR BRUTE	5.310.365	6.433.131
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs courants</i>	<i>(188.388)</i>	<i>(188.388)</i>
TOTAL NET	5.121.977	6.244.743

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHES

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 31 décembre 2013 la somme de **158.036.270 DT** contre **147.751.108 DT** au 31 décembre 2012. Le détail est comme suit :

	31 décembre	
	2013	2012
Emprunts (échéances à plus d'un an) (a)	75.494.883	76.420.921
Emprunts (échéances à moins d'un an) (b)	74.479.291	65.881.673
Billets de trésorerie	5.650.000	3.800.000
Dettes rattachées (c)	2.412.096	1.648.514
TOTAL	158.036.270	147.751.108

(a) Les emprunts à plus d'un an au 31 décembre 2013 s'analysent comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2013	2012
▪ Emprunt Obligataire	24.000.000	12.000.000
▪ Emprunt Amen Bank	8.738.704	12.454.925
▪ Emprunts BH	-	-
▪ Emprunts BS	1.985.114	4.591.854
▪ Emprunts BIAT	-	-
▪ Emprunts BT	7.200.000	3.216.782
▪ Emprunts ATB	6.735.526	4.951.316
▪ Emprunts BTE	312.500	1.875.000
▪ Emprunts STB	13.567.761	19.452.371
▪ Emprunts BTL	2.338.611	4.595.340
▪ Emprunts ABC Bank	3.666.667	3.333.333
▪ Emprunts BNA	6.950.000	9.950.000
Total	75.494.883	76.420.921

(b) Les emprunts à moins d'un an au 31 décembre 2013 s'analysent comme suit :

	31 décembre	
	2013	2012
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obligataire	8.000.000	4.000.000
Echéances à moins d'un an sur crédits à Moyen Terme	66.479.291	61.881.673
TOTAL	74.479.291	65.881.673

(c) : Les dettes rattachées représentent les intérêts courus non échus en date de clôture.

TABLEAU DES EMPRUNTS
AU 31 DECEMBRE 2013

(exprimé en D.T)

BANQUE	Montant du Crédit	Solde en		Utilisations 2 013	Rembours 2 013	Soldes 31/12/2013	Fin de période	
		début de période					Échéance à (-) d'un an	Échéances à Plus d'un an
B.T1	3 000 000	750 036	-	-	499 992	250 044	250 044	-
B.T2	2 000 000	500 042	-	-	333 324	166 718	166 718	-
B.T3	1 500 000	150 000	-	-	150 000	-	-	-
B.T4	1 500 000	75 000	-	-	75 000	-	-	-
B.T5	2 000 000	200 018	-	-	200 018	-	-	-
B.T6	2 500 000	750 000	-	-	500 000	250 000	250 000	-
B.T7	1 500 000	450 000	-	-	300 000	150 000	150 000	-
B.T8	3 000 000	2 400 000	-	-	600 000	1 800 000	600 000	1 200 000
B.T9	1 000 000	800 000	-	-	200 000	600 000	200 000	400 000
B.T10	3 000 000	-	3 000 000	300 000	300 000	2 700 000	600 000	2 100 000
B.T11	1 500 000	-	1 500 000	150 000	150 000	1 350 000	300 000	1 050 000
B.T12	3 000 000	-	3 000 000	300 000	300 000	2 700 000	600 000	2 100 000
B.T13	500 000	-	500 000	50 000	50 000	450 000	100 000	350 000
	26 000 000	6 075 096	8 000 000	3 658 334	10 416 762	3 216 762	7 200 000	
BTE 1	5 000 000	312 500	-	-	312 500	-	-	-
BTE 2	5 000 000	1 562 500	-	-	1 250 000	312 500	312 500	-
BTE 3	5 000 000	2 812 500	-	-	1 250 000	1 562 500	1 250 000	312 500
	15 000 000	4 687 500	-	2 812 500	1 875 000	1 562 500	312 500	
STB 1	3 000 000	1 050 000	-	-	600 000	450 000	450 000	-
STB 2	1 500 000	525 000	-	-	300 000	225 000	225 000	-
STB 3	1 000 000	350 000	-	-	200 000	150 000	150 000	-
STB 4	500 000	175 000	-	-	100 000	75 000	75 000	-
STB 5	3 000 000	2 700 000	-	-	600 000	2 100 000	600 000	1 500 000
STB 6	3 000 000	2 700 000	-	-	600 000	2 100 000	600 000	1 500 000
STB 7	3 000 000	2 700 000	-	-	600 000	2 100 000	600 000	1 500 000
STB 8	3 000 000	2 707 482	-	-	555 111	2 152 371	584 610	1 567 761
STB 9	2 000 000	1 800 000	-	-	400 000	1 400 000	400 000	1 000 000
STB 10	1 000 000	900 000	-	-	200 000	700 000	200 000	500 000
STB 11	1 000 000	1 000 000	-	-	200 000	800 000	200 000	600 000
STB 12	3 000 000	3 000 000	-	-	600 000	2 400 000	600 000	1 800 000
STB 13	6 000 000	6 000 000	-	-	1 200 000	4 800 000	1 200 000	3 600 000
	31 000 000	25 607 482	-	6 155 111	19 452 371	5 884 610	13 567 761	
BTL 1	2 000 000	1 268 036	-	-	398 713	869 323	422 013	447 310
BTL 2	2 000 000	1 326 485	-	-	416 771	909 714	441 562	468 152
BTL 3	3 000 000	2 063 386	-	-	655 856	1 407 530	693 294	714 236
BTL 4	1 500 000	1 030 687	-	-	327 796	702 891	346 918	355 973
BTL 5	1 500 000	1 058 824	-	-	352 942	705 882	352 941	352 942
	10 000 000	6 747 418	-	2 152 078	4 595 340	2 256 729	2 338 612	

ATTIJARLB 1	1 000 000	-	-	-	-	-	-
ATTIJARLB 2	1 000 000	-	-	-	-	-	-
ATTIJARLB 3	1 500 000	-	-	-	-	-	-
ATTIJARLB 4	1 500 000	600 000	-	300 000	300 000	300 000	-
ATTIJARLB 5	1 500 000	600 000	-	300 000	300 000	300 000	-
ATTIJARLB 6	1 000 000	450 000	-	200 000	250 000	200 000	50 000
ATTIJARLB 7	1 000 000	450 000	-	200 000	250 000	200 000	50 000
ATTIJARLB 8	3 000 000	1 650 000	-	600 000	1 050 000	600 000	450 000
ATTIJARLB 9	1 000 000	550 000	-	200 000	350 000	200 000	150 000
ATTIJARLB 10	1 000 000	550 000	-	200 000	350 000	200 000	150 000
ATTIJARLB 11	2 000 000	1 544 069	-	380 670	1 163 399	406 413	756 986
ATTIJARLB 12	1 000 000	772 011	-	190 283	581 728	203 600	378 128
	13 000 000	7 166 080	-	2 570 953	4 595 127	2 610 013	1 985 114
BIAT 1	3 000 000	-	-	-	-	-	-
BIAT 2	2 000 000	105 263	-	105 263	-	-	-
	5 000 000	105 263	-	105 263	-	-	-
BNA 1	3 000 000	2 400 000	-	600 000	1 800 000	600 000	1 200 000
BNA 2	4 000 000	3 400 000	-	800 000	2 600 000	800 000	1 800 000
BNA 3	3 000 000	2 550 000	-	600 000	1 950 000	600 000	1 350 000
BNA 4	3 000 000	2 700 000	-	600 000	2 100 000	600 000	1 500 000
BNA 5	1 000 000	950 000	-	200 000	750 000	200 000	550 000
BNA 6	1 000 000	950 000	-	200 000	750 000	200 000	550 000
	15 000 000	12 950 000	-	3 000 000	9 950 000	3 000 000	6 950 000
ATB1	3 000 000	-	-	-	-	-	-
ATB2	3 000 000	-	-	-	-	-	-
ATB3	1 500 000	300 000	-	300 000	-	-	-
ATB4	2 000 000	800 000	-	400 000	400 000	400 000	-
ATB5	1 000 000	400 000	-	200 000	200 000	200 000	-
ATB6	1 000 000	550 000	-	200 000	350 000	200 000	150 000
ATB7	1 000 000	550 000	-	200 000	350 000	200 000	150 000
ATB8	1 000 000	550 000	-	200 000	350 000	200 000	150 000
ATB9	2 000 000	1 700 000	-	400 000	1 300 000	400 000	900 000
ATB10	1 500 000	1 275 000	-	300 000	975 000	300 000	675 000
ATB11	1 500 000	1 342 105	-	315 789	1 026 316	315 790	710 526
ATB12	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000	1 000 000	4 000 000
	23 500 000	7 467 105	5 000 000	2 515 789	9 951 316	3 215 790	6 735 526
ABC 1	3 000 000	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
ABC 2	2 000 000	2 000 000	-	666 667	1 333 333	666 666	666 667
ABC 3	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
ABC 4	500 000	500 000	-	500 000	-	-	-
ABC 5	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	666 667	1 333 333
ABC 6	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	333 333	666 667
ABC 7	1 500 000	-	1 500 000	-	1 500 000	1 500 000	-
ABC 8	500 000	-	500 000	-	500 000	500 000	-
ABC 9	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
	12 500 000	6 500 000	6 000 000	3 166 667	9 333 333	5 666 666	3 666 667
AMEN BANK5	2 000 000	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK6	6 000 000	-	-	-	-	-	-

AMEN BANK7	1 000 000	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK8	1 500 000	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK9	1 500 000	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK10	2 000 000	785 714	-	285 714	500 000	285 714	214 286
AMEN BANK11	1 500 000	589 285	-	214 286	374 999	214 286	160 713
AMEN BANK12	2 500 000	892 857	-	357 143	535 714	357 143	178 571
AMEN BANK13	1 500 000	589 285	-	214 286	374 999	214 286	160 713
AMEN BANK14	1 000 000	407 408	-	148 148	259 260	148 148	111 112
AMEN BANK15	1 500 000	576 924	-	230 769	346 155	230 769	115 386
AMEN BANK16	1 000 000	384 616	-	153 846	230 770	153 846	76 924
AMEN BANK17	1 000 000	407 404	-	148 148	259 256	148 148	111 108
AMEN BANK18	1 500 000	550 000	-	300 000	250 000	250 000	-
AMEN BANK19	1 000 000	400 000	-	200 000	200 000	200 000	-
AMEN BANK20	1 000 000	400 000	-	200 000	200 000	200 000	-
AMEN BANK21	1 000 000	400 000	-	200 000	200 000	200 000	-
AMEN BANK22	500 000	200 000	-	100 000	100 000	100 000	-
AMEN BANK23	1 000 000	450 000	-	200 000	250 000	200 000	50 000
AMEN BANK24	1 000 000	500 000	-	200 000	300 000	200 000	100 000
AMEN BANK25	1 000 000	500 000	-	200 000	300 000	200 000	100 000
AMEN BANK26	1 500 000	750 000	-	300 000	450 000	300 000	150 000
AMEN BANK27	3 500 000	1 925 000	-	700 000	1 225 000	700 000	525 000
AMEN BANK28	1 000 000	731 275	-	194 279	536 996	205 670	331 326
AMEN BANK29	1 000 000	726 297	-	192 957	533 340	204 271	329 069
AMEN BANK30	1 000 000	727 410	-	193 250	534 160	204 561	329 599
AMEN BANK31	1 000 000	867 475	-	188 600	678 875	197 809	481 066
AMEN BANK32	1 000 000	865 713	-	187 611	678 102	197 146	480 956
AMEN BANK33	2 000 000	1 912 997	-	362 394	1 550 603	382 837	1 167 766
AMEN BANK34	1 000 000	956 990	-	181 113	775 877	191 425	584 452
AMEN BANK35	1 000 000	1 000 000	-	189 181	810 819	194 448	616 371
AMEN BANK36	1 000 000	-	1 000 000	150 000	850 000	200 000	650 000
AMEN BANK37	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	285 714	1 714 286
	49 000 000	18 496 650	3 000 000	6 191 725	15 304 925	6 566 221	8 738 704
ELBARAKA 1	19 500 000	19 500 000	-	-	19 500 000	19 500 000	-
	10 000 000	19 500 000	-	-	19 500 000	19 500 000	-
EZZITOUNA 1	10 000 000	8 500 000	-	-	8 500 000	8 500 000	-
EZZITOUNA 2	1 500 000	1 500 000	-	-	1 500 000	1 500 000	-
EZZITOUNA 3	1 000 000	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-
EZZITOUNA 4	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
	14 500 000	11 000 000	2 000 000	-	13 000 000	13 000 000	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2010	20 000 000	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	4 000 000	8 000 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2013	20 000 000	-	20 000 000	-	20 000 000	4 000 000	16 000 000
	40 000 000	16 000 000	20 000 000	4 000 000	32 000 000	8 000 000	24 000 000
BT SOTUGAR1	450 000	450 000	-	-	450 000	450 000	-
BT SOTUGAR2	700 000	700 000	-	-	700 000	700 000	-
	1 150 000	1 150 000	-	-	1 150 000	1 150 000	-
BILLET DE TRESORERIE2	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BILLET DE TRESORERIE3	150 000	150 000	-	150 000	-	-	-

BILLET DE TRESORERIE4	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
BILLET DE TRESORERIE5	500 000	500 000	-	500 000	-	-	-
BT ATD SICAR 1	8 500 000	-	8 500 000	8 500 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 1	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-	-	-
BT FCP TUNISIAN EQUITY	400 000	-	400 000	400 000	-	-	-
BT AL HIFADH	500 000	-	500 000	500 000	-	-	-
BT ATD SICAR 2	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 2	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	-	-
BT ATD SICAR 3	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-
BT SICAV L'EPARGNANT 3	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-
BT FCP VIVEO	145 000	-	145 000	145 000	-	-	-
BT FCP SERENA	80 000	-	80 000	80 000	-	-	-
BT FCP TUNISIAN PRUDENCE	250 000	-	250 000	-	250 000	250 000	-
BT FCP VIVEO	200 000	-	200 000	-	200 000	200 000	-
BT FCP SERENA	50 000	-	50 000	-	50 000	50 000	-
BT SICAV L'EPARGNANT 4	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
BT GENERAL OBLIG SICAV	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
	32 275 000	2 650 000	22 125 000	15 275 000	4 500 000	4 500 000	-
TOTAL	297 925 000	146 102 594	66 125 000	56 603 420	155 624 174	80 129 291	75 494 883

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	31 décembre	
	2013	2012
Avances et acomptes reçus des clients	3.358.061	2.578.047
TOTAL	3.358.061	2.578.047

NOTE 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2013	2012
Fournisseurs d'immobilisations louées	6.634.061	3.971.818
Fournisseurs factures non parvenues	1.851.804	724.354
Fournisseurs d'immobilisations louées, effets à payer	7.826.221	16.315.574
Fournisseurs divers	28.768	41.512
TOTAL	16.340.854	21.053.258

NOTE 14 : AUTRES PASSIFS.

Le total des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2013 à **2.268.9120 DT** contre **1.738.853 DT** au 31 décembre 2012 s'analysant comme suit :

	(En DT)	
	31-déc	
	2013	2012
Dettes provisionnées pour congés payés	305.848	354.213
Personnel, rémunérations dues	1.230	1.256
Avance sur TFP	20.568	20.563
Etat impôts et taxes	430.586	254.955
Organismes sociaux	116.604	74.604
Charges à payer	635.523	686.921
Compte d'attente	91.162	59.713
Assurances	14.953	8.813
Impôt sur les bénéfices de la période	458.393	156.603
Assurance clients	160.930	121.212
Provision pour départ à la retraite	33.123	-
TOTAL	2.268.920	1.738.853

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres au 31 décembre 2013 se sont élevés à **42.508.247 DT** contre **27.079.913 DT** au 31 décembre 2012.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2013	2012
Capital	20.000.000	15.000.000
Prime d'émission	9.500.000	1.500.000
Réserve légale	935.858	738.008
Fonds social	618.219	509.901
Réserves pour réinvestissements exonérés	5.010.000	3.010.000
Fonds pour risques bancaires généraux	220.000	220.000
Autres réserves	2.145.000	2.145.000
Résultats reportés	9.154	27.323
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE	38.438.231	23.150.232
Résultat de la période	4.070.016	3.929.681
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	42.508.247	27.079.913

En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2013 à **38.438.231 Dinars** et se détaillent comme suit :

	Montant
Prime d'émission	9.500.000
Fonds social	618.219
Réserves pour réinvestissements exonérés	5.010.000
Fonds pour risques bancaires généraux	220.000
Autres réserves	2.145.000
Résultats reportés	9.154
Résultat de la période	4.070.016
TOTAL	38.438.231

L'analyse des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
Au 31 décembre 2013
 (Exprimé en dinars)

	Capital Social	Primes D'émission	Réserves légales	Fonds Social	Réserves pour réinvest.	Autres Réserves	Résultats reportés	Résultat de la période	TOTAL
Solde au 31 décembre 2012	15.000.000	1.500.000	738.008	509.901	3.010.000	2.365.000	27.323	3.929.681	27.079.913
Augmentation de Capital Social	5.000.000	8.000.000							13.000.000
Affectations approuvées par l'AGO du 21/06/2013			197.850	100.000	2.000.000		(18.169)	(2.279.681)	-
Dividendes versés sur le bénéfice 2012								(1.650.000)	(1.650.000)
Intérêts sur fonds social				8.318					8.318
Résultat au 31 décembre 2013								4.070.016	4.070.016
Solde au 31 décembre 2013	20.000.000	9.500.000	935.858	618.219	5.010.000	2.365.000	9.154	4.070.016	42.508.247

NOTE 16 : REVENUS DE LEASING

L'évolution des emplois et des ressources au cours de l'exercice 2013 accompagnée du renforcement des produits et de la maîtrise des charges, a permis de dégager des revenus de leasing au 31/12/2013 d'un montant de **19.176.153 DT** contre **17.023.843 DT** au 31/12/2012 enregistrant, ainsi une amélioration de **2.152.310 DT** soit **12,64%**.

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2013	2012
Revenus de leasing	17.685.643	16.081.035
Intérêts de retard & intercalaires	573.294	483.301
Variation des produits réservés	3.335	(43.251)
Autres produits d'exploitation (*)	913.881	502.758
Total des revenus de Leasing	19.176.153	17.023.843

(*) Le détail des autres produits d'exploitation est le suivant :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2013	2012
Frais de rejet	317.951	292.613
Frais de dossiers et de suivi	215.885	210.145
Frais de résiliation	380.045	-
TOTAL	913.881	502.758

NOTE 17 : CHARGES FINANCIERES NETTES :

Les charges financières se sont élevées au 31 décembre 2013 à **9.087.441 DT** contre **7.018.209 DT** au 31/12/2012, enregistrant ainsi une augmentation de **2.069.232 DT**.

NOTE 18 : PRODUITS DES PLACEMENTS :

Les produits réalisés par le placement de l'excédent de la trésorerie se sont élevés au 31/12/2013 à **77.247 DT** contre **23.167 DT** au 31/12/2012.

NOTE 19 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2013	2012
Salaires et compléments de salaires	2.058.529	1.789.258
Congés à payer	-	93.473
C.N.S.S	358.537	222.204
Accident de travail	9.475	6.145
Assurance groupe	36.361	26.320
Provision pour départ à la retraite	33.123	-
Total des charges de personnel	2.496.025	2.137.400

NOTE 20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2013 à **1.239.004 DT** contre **1.100.840 DT** au 31 décembre 2012. Elles sont analysées comme suit :

	(En DT)	
	31-décembre	
	2013	2012
Achat fournitures	108.961	118.514
Carburant	51.894	42.833
Impôts & taxes	114.066	133.226
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	172.964	197.250
Frais postaux & télécommunication	126.657	155.308
Entretien, réparation et maintenance	143.033	94.241
Déplacements, missions et réceptions	48.825	38.416
Services bancaires	188.949	121.233
Dons et subventions	33.790	6.000
Location	60.757	45.889
Jetons de présence	55.515	53.750
Charges BVMT & STICODEVAM	42.024	23.789
Publicité publication & relations publiques	36.898	12.392
Primes d'assurance	22.600	32.783
Dons pour œuvres sociales	-	-
Etude, recherche	11.302	6.392
Electricité et eau	20.769	18.824
TOTAL	1.239.003	1.100.840

NOTE 21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR

Les dotations aux amortissements et résorptions ont enregistré une augmentation de **1.133 DT** par rapport au 31 décembre 2012. Elles se détaillent au 31 décembre 2013 comme suit:

	(En DT)	
	31-décembre	
	2013	2012
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	9.083	11.941
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	209.835	202.837
Dotations aux résorptions des charges à répartir (a)	10.305	13.312
TOTAL	229.223	228.090

(a) : la résorption des frais d'émission des emprunts et des primes de remboursement des obligations est présentée au niveau des charges financières

NOTE 22 : DOTATIONS NETTES DES PROVISIONS

Les dotations nettes de la période aux comptes de provision se sont élevées au 31 décembre 2013 à **1.098.721 DT** contre **1.904.129 DT** au 31 décembre 2012. Cette valeur représente les dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances moins les reprises de provisions suite aux recouvrements des créances.

Les dotations nettes aux comptes de provision se détaillent ainsi :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2013	2012
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	2.462.056	3.152.533
Radiation des créances	228.634	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs		162.000
S/Total	2.690.690	3.314.533
Reprises de provisions suite aux recouvrements des créances	(1.363.335)	(1.410.404)
Reprises sur provisions suite à la radiation des créances	(228.634)	-
S/Total	(1.591.969)	(1.410.404)
Dotation nette des provisions	1.098.721	1.904.129

NOTE 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2013 à **362.700 DT**.

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2013	2012
Divers produits ordinaires	360.353	325.190
Autres produits	2.347	4.643
TOTAL	362.700	329.833

NOTE 24 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé sur la base d'un taux de **35%**.

Le bénéfice fiscal est déterminé compte tenu de la déductibilité totale des provisions, et ce conformément aux dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS applicables aux sociétés de leasing.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2013 comparé à l'année 2012 se présente comme suit:

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2013	2012
Impôt sur les bénéfices	1.359.670	1.039.059
Impôt sur les bénéfices de la période	1.359.670	1.039.059

NOTE 25 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisent au 31 décembre 2013 (-) **18.053.039 DT** contre (-) **27.191.763 DT** au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2013, ces flux représentent essentiellement les encaissements reçus des clients pour **126.399.874 DT** et les décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations destinées à la location pour (-) **133.321.716DT**.

Le détail des flux d'exploitation est le suivant :

	(en DT)	
	31 Décembre	
	2013	2012
Encaissements reçus des clients	126.399.874	114.651.138
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(3.007.315)	(5.068.627)
Intérêts payées	(8.178.300)	(7.139.440)
Impôts et taxes payés	(3.411.459)	(3.680.613)
Décaissements provenant de l'acquisition des biens en leasing	(133.321.716)	(129.435.173)
Encaissements provenant des biens en leasing	3.716.284	3.651.368
Restitution TVA	-	-
Autres flux de trésorerie	(250.406)	(170.416)
TOTAL DES FLUX D'EXPLOITATION	(18.053.038)	(27.191.763)

NOTE 26 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 2013, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent (-) **2.024.578 DT** contre (-) **1.149.325 DT** au 31 décembre 2012 présentant le détail suivant :

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2013	2012
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(130.735)	(102.456)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(2.069.810)	(1.110.000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations Corporelles	-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	175.967	63.131
TOTAL FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(2.024.578)	(1.149.325)

NOTE 27 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2013, les flux de trésorerie provenant des activités de financement présentent un total de **20.871.580 DT** contre **28.680.021** au 31 décembre 2012.

Le détail des flux de trésorerie provenant des activités de financement se présente ainsi:

	(En DT)	
	31 Décembre	
	2013	2012
Encaissement suite à l'émission d'actions	13.000.000	-
Dividendes et autres distributions	(1.650.000)	(1.500.000)
Encaissements provenant des emprunts	66 125 000	70.198.292
Remboursements d'emprunts & B.T.	(56 603 420)	(40.018.271)
TOTAL	20.871.580	28.680.021

NOTE 28 : PARTIES LIEES

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties liées	Nature de la relation
▪ ERRYADA SICAR	Filiale
▪ ERRYADA IMMOBILIERE	Société à dirigeants communs
▪ Société appartenant au Groupe BEN AYED	
- Société PROSID	
- Société ELECTRIA	
- Société INTERMETAL SA	
- Société Nouvelle de Construction SNC	
- Société Technique Industrielle et Commerciale	
- Société SITEL	Sociétés détenues par l'administrateur HEDI BEN AYED
- Société TRANSIDER	
- Société Nouvelle de Coupe Industrielle	
- Société Sens Inverse	
- Société SAMFI « SARL »	
- Société SITEL	
- Société METALSHIP	
- Société C.C.P.S	

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent **34** contrats de leasing et se détaillent comme suit :

Société	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2013	Impayés au 31/12/2013	Produits de l'exercice 2013
Société PROSID	5	480.992	17	9.815
Société ELECTRIA	2	53.880	0	2.777
Société INTERMETAL SA	4	116.694	(1)	11.054
Société Nouvelle de Construction SNC	13	897.300	7	73.563
Société Technique Industrielle et Commerciale	3	48.693	1	5.402
Société TRANSIDER	1	24.975	2	3.019
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	1	235.888	1	17.917
Société Sens Inverse	2	58.070	(1)	4.223
Société METALSHIP	1	35.406	0	2.801
Société C.C.P.S	2	43.223	0	2.454
Total	34	1.995.123	27	133.025

Par ailleurs, la société a approuvé en 2013 le financement de **2** contrats de leasing au profit du **Groupe HEDI BEN AYED** détaillés comme suit :

Société	Financement en hors taxes
Société technique Industrielle et Commerciale	154.452
Société SAMFI SARL	21.136
Total	175.588

NOTE 29 : INTERETS A ECHOIR SUR CONTRATS ACTIFS

Les intérêts à échoir sur contrats actifs présentent au 31/12/2013 un solde de **30.484.160 DT** contre **26.641.161 DT** au 31/12/2011. Leur détail se présente ainsi :

Intérêts à échoir sur contrats actifs :	31/12/2013	31/12/2012
à moins d'1 an	15.359.144	13.605.201
entre 1 et 5 ans	14.926.067	12.968.883
à plus de 5 ans	198.949	67.077
Total	30.484.160	26.641.161

NOTE 30 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

- Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2013** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 28 mars 2014, date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de la société.
- Suite à la demande de restitution du crédit de la TVA, la société a reçu, en date du **28 Février 2013**, une notification de l'avis de vérification approfondie de sa situation fiscale au titre de tous les impôts auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du **1^{er} Janvier 2009** au **31 Décembre 2011**. L'avis de redressement communiqué à la société en date du **30 Juillet 2013** a fixé les impôts et taxes dues en principal à **1.315.808 Dinars**.

Suite aux oppositions effectuées, un accord à l'amiable a été conclu avec l'administration fiscale au cours de l'exercice **2014**. Cet accord a porté sur la rectification des impôts dus pour un montant de **86.001 Dinars** et la confirmation du crédit de la TVA pour un montant de **2.949.433 Dinars**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200
ET 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES
ET PAR L'ARTICLE 29 DE LA LOI 2001-65 RELATIVE
AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT**



Abdelhedi DJEMEL & Associés

34, Av H. Bourguiba – Bur N° 05 - 6000 - Gabès
Cléopâtre Center –Bur A 3-7 - Centre Urbain Nord
1082 – Tunis
Téléphone : + 216 75 27 23 33 / 71 947 297
Télécopie : + 216 75 27 45 27 / 71 822 328
E-mail : ada@topnet.tn



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Les Jardins du Lac, BP n° 317
Publiposte Rue Lac Echkel
Les Berges du Lac, 1053
Tunis, Tunisie

Téléphone: + 216 71 194 344
Télécopie: + 216 71 194 320
E-mail: tn-fmfbz@kpmg.com

Tunis le 30 Avril 2014

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE EL WIFACK Leasing**

Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

Objet : Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions visés aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et à l'article 29 de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédit – Exercice **2013**

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article **29** de la loi n° **2001-65** du **10 Juillet 2001**, relative aux établissements de crédits, de l'article **200** et suivants, et de l'article **475** du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le **31 Décembre 2013**.

Notre responsabilité consiste à nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation desdites conventions ou opérations et de leur correcte traduction, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

- 1- Le conseil d'administration réuni le **28 Mars 2013** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **ERRYADA SICAR** » le montant de **2 000 000 Dinars** sous forme de fonds à capital risque.
- 2- La société a conclu, au courant de l'exercice 2013, 12 contrats de leasing avec des sociétés appartenant au **Groupe Ben Ayed**, sociétés avec lesquelles **EL WIFACK Leasing** a des administrateurs en commun, pour un total de **1 489 316 Dinars** en hors taxes. Les produits générés par ces contrats en **2013** s'élèvent à **66 736 Dinars**. Par ailleurs, la société a approuvé le financement de **2** contrats de leasing au profit de sociétés appartenant au même groupe pour un total de **175 589 Dinars**.

- 3- La société a conclu au courant de l'exercice 2013, un contrat de leasing immobilier avec deux sociétés appartenant au **groupe BECHIR BEN AMOR**, administrateur dont les fonctions ont pris fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le **20 Juin 2013**, pour un montant hors taxes s'élevant à **90 700 Dinars**. Les produits générés par ce contrat en 2013 s'élèvent à 6 633 Dinars.
- 4- La société « **EL WIFACK Leasing** » a accordé, en 2013, à la société « **ERRYADA IMMOBILIERE** », une avance sur compte courant d'un montant de **1 000 Dinars**.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures et qui continuent à produire leurs effets :

- 1- Le conseil d'administration réuni le **25 Décembre 2009** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **ERRYADA SICAR** » le montant de **500 000 Dinars** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **30 Décembre 2012**.
- 2- Le conseil d'administration de la société a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **ERRYADA SICAR** » le montant de **1 000 000 Dinars** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **31 Décembre 2011**.
- 3- **EL WIFACK LEASING** a conclu au cours des exercices antérieures des contrats de leasing avec des sociétés appartenant au groupe **BEN AYED** et au groupe **BEN AMOR**, sociétés avec lesquelles elle a des administrateurs en commun. Le solde au **31/12/2013** des en cours et des impayés ainsi que des produits de location (Intérêts sur loyers) générés en **2013** relatifs à tous les contrats conclus avec ces sociétés se détaillent comme suit :

Désignation	<i>En Dinars</i>		
	Solde des en cours au 31/12/2013	Solde des impayés au 31/12/2013	Produits de l'exercice 2013
Groupe BEN AYED	1 995 123	26	133 025
Groupe BEN AMOR	123 057	89 377	15 524

- 4- Les créances détenues par la société **EL WIFACK Leasing** sur les sociétés **ERRYADA SICAR** et **ERRYADA IMMOBILIERE** et représentant les frais engagés par ceux-ci à la constitution et lors du démarrage de l'activité s'élèvent respectivement au **31/12/2013** à **2 866 Dinars** et **5 471 Dinars**.
- 5- Les emprunts et billets de trésorerie accordés à la société par les parties liées s'élèvent au **31/12/2013** à **19 452 371 Dinars** et se présentent ainsi :

Etablissement	Solde début	Utilisations	Remboursements	Solde fin
Société Tunisienne des banques	25 607 482	0	6 155 111	19 452 371
Total	25 607 482	0	6 155 111	19 452 371

- 6- En vertu de la convention datant du **21 Mars 2012**, La société **EL WIFACK Leasing** a confié la gestion et la conservation d'une partie de son portefeuille traite à la **Société Tunisienne des Banques** moyennant une commission en hors taxes de **1 Dinars** par valeur. Le total des commissions occasionnées en **2013**, à ce titre, s'élèvent à **35 907 Dinars**.
- 7- La société **EL WIFACK Leasing** a signé avec la Société Tunisienne des Banques ayant pour objet l'utilisation du réseau commercial de la dite banque

C. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

- 1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération du Président Directeur Général au titre de l'exercice 2013 est fixée par décisions du conseil d'administration du **1^{er} Avril 2005**, du **11 Août 2006** et du **25 Juin 2010** à un montant net de **87 500 Dinars** en plus d'un intéressement proportionnel au résultat de l'exercice s'élevant en **2013** à un montant net de **203 501 Dinars**. En outre, il bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction.
 - La rémunération de Directeur Général Adjoint au titre de l'exercice **2013** est fixée par décisions du conseil d'administration du **27/03/2012** et du **28/03/2013** à un montant net de **61 250 Dinars** en plus d'un intéressement proportionnel au résultat de l'exercice s'élevant en **2013** à un montant net de **61 050 Dinars**. En outre, il bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction.
 - La rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice **2013** est fixée par l'assemblée générale ordinaire réunie le **20 Juin 2013** à un montant net de **1 500 Dinars** représentant les jetons de présence aux réunions du conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance et à un montant annuel net de **5 000 Dinars** représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit, du comité exécutif des crédits et du comité du risque. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice **2013** s'élèvent à un montant brut de **76 691 Dinars**.
- 2- Avant sa nomination par le conseil d'administration dans sa réunion du **27 Mars 2012**, le **Directeur Général Adjoint** avait conclu avec la société une convention de prêt portant sur **30 000 Dinars**. Au **31/12/2013**, le solde non échu du prêt s'élève à **7 577 Dinars**.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé, en dehors des conventions précitées, l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le champ d'application de l'article **29** de la **loi 2001-65** du **10 Juillet 2001** relative aux établissements de crédit et des articles **200** et suivants et **475** du Code des Sociétés Commerciales.

Les commissaires aux comptes

ADA Expert

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Abdelhedi DJEMEL

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI